



Problème sur l'évaluation d'un bien sinistré

Par **griffon**, le **08/07/2013** à **06:25**

Bonjour, en octobre 2011 un incendie a en partie détruit une grosse dépendance située sur notre terrain. L'assurance a nommé un expert qui après plusieurs contacts sur le terrain a demandé à "notre" notaire de chiffrer le bien. Le notaire est venue 5 minutes et a sorti un rapport d'évaluation. Problème, c'est qu'il a fait l'estimation de la maison en détail avec 2 dépendances. La dépendance sinistrée n'a aucun descriptif et il lui donne une fourchette de valeur. Second problème dans ce rapport, le notaire s'appuie sur "les mutations survenues pour des biens comparables" mais ce bâtiment de 800 M2 a vraiment une architecture très spéciale et ne ressemble à aucun autre... de plus un bien s'estime avant sinistre? Qu'en pensez vous? merci